

Le point sur...

La deuxième réunion des parties prenantes au Forum mondial de l'eau (Paris, CNIT, 17 et 18 janvier 2011)

www.diplomatie.gouv.fr

→ **Le Conseil mondial de l'eau** est une ONG internationale, créée à l'initiative des acteurs du secteur de l'eau dans l'intention d'apporter des solutions aux problèmes en matière d'eau qui préoccupent la communauté internationale. Il organise tous les 3 ans le Forum mondial de l'eau en coopération avec les pays hôtes et les villes.

→ **Le 6^e Forum se tiendra du 12 au 17 mars 2012 à Marseille.** La première réunion des parties prenantes s'est déroulée à Paris au Palais de l'Élysée et à Marseille du 2 au 4 juin 2010, et a marqué le lancement du processus de préparation du Forum. La seconde réunion, les 17 et 18 janvier 2011 au CNIT à Paris, a permis de dégager des objectifs précis pour chacune des priorités identifiées.

→ **Le MAEE** est très impliqué dans la préparation du Forum et préside la Commission politique qui a notamment vocation à faciliter une compréhension accrue des enjeux de l'eau par les décideurs politiques.



Le prochain Forum mondial de l'eau constitue l'aboutissement d'un processus consultatif international qui rassemble les acteurs de l'eau, publics et privés, et qui s'achève par une semaine de débats et de rencontres ministérielles. La société civile est également invitée à y participer. Le Forum est progressivement devenu le plus grand rassemblement du secteur : sa dernière édition, à Istanbul, en 2009, a réuni plus de 20 000 participants.

Dans cette perspective s'est tenue, à Paris les 17 et 18 janvier 2011, la seconde réunion des parties prenantes à laquelle ont participé près de 400 personnes. Elle visait à dégager les grands thèmes techniques du Forum qui épousent le concept du développement durable : « veiller au bien-être de tous » ; « contribuer au développement économique » ; « garder la planète bleue ». Tous ces axes de réflexion seront ensuite déclinés dans des réunions régionales en Asie, en Afrique, en Amérique et en Europe dans des formats variables.

Ce qu'il faut savoir

- *L'organisation de ce Forum a été confiée à un groupement d'intérêt public (GIP), le Comité International du Forum (CIF). En son sein, la direction générale de la Mondialisation (MAEE) préside la commission politique. Les grands objectifs découlent du cap fixé par le Président de la République, le 2 juin 2010, et rappelé par M. Henri de Raincourt, ministre chargé de la Coopération, en clôture de la manifestation.*
- *Le Ministre a souligné la nécessité d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le développement : mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement et réduction des risques sanitaires. Grâce aux efforts de la France et d'autres Etats dans les enceintes des Nations Unies, le droit à l'eau et à l'assainissement est désormais reconnu comme un droit de l'homme.*
- *Le Ministre a également insisté sur le souhait de la France de faire de l'eau une ressource protégée et partagée, au sein et entre les nations : renforcement des cadres juridiques de coopération régionale sur les eaux transfrontalières et optimisation des usages de l'eau pour le développement économique (production agricole, industrielle ou d'énergie notamment). Le MAEE encourage à cette fin la coopération sur les fleuves internationaux pour favoriser l'intégration économique et la sécurité régionale. Cet effort sera poursuivi notamment par la promotion de la Convention des Nations unies de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à d'autres fins que celles de la navigation.*

La deuxième réunion des parties prenantes au Forum mondial de l'eau (Paris, CNIT, 17 et 18 janvier 2011)

www.diplomatie.gouv.fr



■ Outre ces objectifs, trois processus constituent le corps de la Commission politique : un « processus gouvernemental » présidé par Philippe Lacoste, directeur adjoint des biens publics mondiaux (DGM), un « processus parlementaire » présidé par le sénateur Jean-François Le Grand et un « processus autorités locales et régionales » présidé par Serge Lepeltier, ancien ministre de l'Environnement et maire de Bourges.

■ La coordination des trois processus est un facteur clé de succès. Il s'agit également, sur la base des acquis des précédents forums, notamment celui d'Istanbul, de dresser un bilan des engagements pris pour progresser sur certains sujets ciblés ou établir des engagements nouveaux. Aussi, la commission politique s'efforce-t-elle d'articuler le Forum avec les processus onusiens en cours et s'attache à mobiliser d'autres gouvernements, par exemple dans la préparation de la Conférence des

Nations Unies pour le développement durable en 2012 appelée « Rio +20 ».

■ Dans son allocution, Serge Lepeltier a souligné le rôle majeur des collectivités locales et régionales dans la réalisation des objectifs du Millénaire. C'est pourquoi il souhaite qu'un plus grand nombre de collectivités adhèrent au « Pacte d'Istanbul », lancé pendant le précédent Forum. Ce dernier engage les autorités locales et régionales qui le souhaitent, à adapter leurs infrastructures et services d'eau aux nouveaux défis auxquels elles sont confrontées, comme le changement climatique, la croissance urbaine, l'épuisement et la pollution des ressources en eau. Par ailleurs, 10 grandes villes serviront de catalyseurs sur des questions spécifiques en qualité de « villes pilotes ». L'efficacité de ce processus suppose une forte mobilisation à l'international des parties prenantes.

■ Pour sa part, Jean-François Le Grand a marqué l'urgence de la création du Service international d'assistance pour les parlementaires, qui élaborent le cadre législatif et votent le budget. Cet outil, proposé

au Forum d'Istanbul, doit faciliter la coopération politique en matière de législation sur l'eau. Il sera également un lieu de partage des meilleures pratiques et lois nationales liées à l'eau.

■ Ainsi, comme l'a conclu le Ministre chargé de la Coopération, Henri de Raincourt, le Forum de Marseille doit favoriser l'émergence de solutions concrètes qui pourraient notamment s'appuyer sur des financements innovants.



M. Henri de Raincourt, Ministre chargé de la Coopération.

Sites référence :

- www.worldwaterforum6.org
- www.worldwatercouncil.org

www.diplomatie.gouv.fr
Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction des biens publics mondiaux

Contacts : Véronique Verdeil — veronique.verdeil@diplomatie.gouv.fr
 Fabien Dupuis — fabien.dupuis@diplomatie.gouv.fr

27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris Cedex 15

Crédits photos : © MAEE

